

LYCÉE CARAMINOT ■ Une zone d'étude réservée aux réseaux enterrés

Un outil de formation unique et innovant

Les élèves de baccalauréat professionnel travaux publics du lycée Pierre-Caraminot ont donné le 17 novembre le premier coup de godet du chantier Zone d'apprentissage à la détection et au positionnement des réseaux enterrés (ZADEPRE)

Ces travaux font suite au travail mené pendant près d'un an par un collège d'experts qui a mis au point les plans du projet.

Ce collège d'experts, composé des acteurs principaux des travaux publics (FNEDRE, FRTP, ERDF, GRDF, géomètres topographes, géomètres experts, bureau d'étude VRD...) et piloté par la PFT TP a donné naissance à cette nouvelle ZADEPRE.

Elle permettra de réaliser des formations de haut niveau, tournées vers les élèves et stagiaires des dif-



ASSAINISSEMENT. Il a été confié aux élèves.

férents centres de formation d'Égletons mais aussi vers les entreprises qui souhaitent préparer la future certification en détection et géopositionnement de réseaux.

Les travaux viennent donc de débiter avec les élèves du lycée Pierre-Caraminot qui se sont vus

confier la réalisation du réseau d'assainissement, du réseau d'eau potable et de la partie génie-civil. Une entreprise (l'avis d'appel public à la concurrence est en cours) effectuera l'enfouissement des autres réseaux (télécommunications, fibre optique, électricité, gaz et ré-

seau de chaleur) au printemps 2015.

Chaussée expérimentale

Les aménagements de surface et la chaussée devraient voir le jour dès l'automne 2015 avec un travail collaboratif des élèves de l'EATP, des stagiaires de l'AFPA et des élèves du lycée Pierre-Caraminot.

La chaussée, expérimentale, est en cours d'étude à la faculté des sciences du site de l'IUT d'Égletons, en collaboration avec une société de géogrilles permettant un renforcement des routes. Cet outil de formation, unique et innovant, devrait être prêt pour le début de l'année 2016 afin de permettre une utilisation dans les temps en vue des échéances obligatoires (certification des intervenants) du 1^{er} janvier 2017. ■